

Publiaté: 91 18-17

## Appel de Candidatures de la SAFER Île de France

Articles L 143.3 et R 142.3 du Code Rural et de la Pêche Maritime La SAFER Île de France se propose de **rétrocéder ou d'échanger** ou de **louer** les biens fonciers ci-dessous désignés :

Département : ESSONNE (91)

1/ Commune: LA FORET-SAINTE-CROIX 52 a 20 ca

Parcelles cadastrées :

- Le puits fondu : X-89 - Sous les terres douces : Y-321-323

Ces biens figurent en zone RNU (Règlement National d'Urbanisme)

2/ Commune: LA FORET-SAINTE-CROIX 14 a 20 ca

Parcelle cadastrée :

- Sous les terres douces : Y-322

Ce bien figure en zone N du du Plan Local d'Urbanisme

Département : VAL D'OISE (95)

Commune: VETHEUIL 5 a 65 ca

Parcelles cadastrées :

- Derriere l'eglise : B-169-170

Ces biens figurent en zone N du du Plan Local d'Urbanisme

Le détail de la réglementation de la zone du document d'urbanisme, peut être obtenu à l'adresse indiquée ciaprès, où en Mairie de la Commune où se situent les biens en question.

Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès de la SAFER, elles sont priées de déposer leur candidature par écrit, OU EN DEPOSANT UNE DEMANDE SUR SON SITE INTERNET A L'ADRESSE : www.saferidf.fr, AU PLUS TARD LE 24/09/2018. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

SAFER Île de France – 19, rue d'Anjou - 75008 PARIS - Tél. : 01 42 65 28 42 - Fax : 01 42 65 08 50

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.